

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	218	214	214	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	121	119	119	10	58,8 %
			Masculin	97	95	95	7	41,2 %
			Total	218	214	214	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	5	5	0	0 %
				Sans mention	52	52	52	5	35,7 %
				AB	75	75	75	6	42,9 %
				B	44	44	44	3	21,4 %
				TB	14	14	14	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	191	191	191	14	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	11	11	11	2	66,7 %
				AB	6	6	6	1	33,3 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	21	21	21	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	1	1	0	
				Total	5	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	151	151	151	13	76,5 %
			En réorientation	46	44	44	1	5,9 %
			Non scolarisés	12	12	12	3	17,6 %
			Scolarité étrangère	5	3	3	0	0 %
			Autres	4	4	4	0	0 %
			Total	218	214	214	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	82	82	82	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	50	50	50	3
			Autres doublettes	52	52	52	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Sciences de la terre (3538)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,6 %	44,6 %	44,6 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,2 %	27,2 %	27,2 %	25 %
		Autres doublettes	28,3 %	28,3 %	28,3 %	41,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de compétences scientifiques de bon niveau	Notes de première et terminale en SVT, en Physique-Chimie et Mathématiques et remplacement par les notes du baccalauréat si bulletins scolaires non fournis	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression écrite et orale en français	Notes de première et aux épreuves anticipées de français au Baccalauréat	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir et à être autonome dans son travail	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir et à être autonome dans son travail	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour le calcul de la note globale, nous avons établi, pour chaque spécialité de baccalauréat, un barème de coefficients permettant de pondérer les différentes matières. Cette première étape a permis d'obtenir une note initiale sur 20 points. À cette note, nous avons ajouté un barème de modulation visant à prendre en compte la série du baccalauréat (de 0 à 4 points) ainsi que les spécialités suivies (de 0 à 6 points), portant ainsi la note globale maximale à 30 points.

En appliquant ce paramétrage, nous avons généré un premier pré-classement. Les examinateurs ont ensuite revu manuellement les dossiers pour lesquels la part d'éléments quantitatifs pris en compte était inférieure à 25 %. Il s'agissait principalement de baccalauréats non généraux ou étrangers.

En l'absence d'informations suffisantes dans le dossier, une note globale de 10 a été attribuée, avec la mention « dossier ne correspondant pas aux prérequis exigés » dans les commentaires, et le code GE4 a été appliqué afin d'orienter ces candidats vers la licence aménagée.

Enfin, tous les dossiers dont la note globale était inférieure à 15/30 ont également été orientés vers la licence aménagée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le baccalauréat général avec les spécialités suivantes est fortement conseillé pour accéder à la licence des Sciences de la Terre :

- en première : au moins 2 spécialités parmi Mathématiques, Physique-chimie et SVT.

- en terminal : au moins 1 spécialité parmi Mathématiques, Physique-chimie et SVT. L'idéal étant Physique-chimie et SVT en spécialités et Mathématiques complémentaires en option.

Les candidatures titulaires d'un baccalauréat non général ou d'un baccalauréat général sans les spécialités recommandées sont acceptées. Toutefois, un score global insuffisant pourra entraîner une orientation vers la licence aménagée. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter au préalable.

Signature :

Hugues DAUSSY,

Président de l'établissement Université Marie et
Louis Pasteur - Université de Franche-Comté